

Vendredi 15 mai 2020

## **Coronavirus : Transports collectifs : un retour à une circulation quasi-normale à partir du lundi 18 mai**

L'offre sera alors presque similaire à ce qu'elle était avant le début de la crise sanitaire. Les modalités de reprise des transports scolaires ont également été arrêtées. Pour faire respecter les gestes barrières et assurer la sécurité des élèves et des voyageurs, un certain nombre de mesures sont prises.

### **Transports scolaires : la reprise assurée lundi 18 mai pour les collégiens (6<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup>)**

Les modalités de desserte des collèges de l'agglomération ont été arrêtées pour la période **du lundi 18 au vendredi 29 mai 2020** :

- Départs du matin : les cars circuleront aux horaires habituels pour l'ensemble des lignes. Les élèves sont toutefois invités à se présenter aux arrêts quelques minutes en avance (la circulation des cars devant être plus rapide du fait d'une fréquentation moins importante qu'habituellement).
- Retours du soir : les cars circuleront aux horaires habituels sauf :
  - Collège François Mugnier à Bons-en-Chablais : départ des cars à 15h30
  - Collège Théodore Monod à Margencel : départ des cars à 15h30

De nouvelles adaptations pourront être apportées à compter du 2 juin en cas de reprise des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> mais aussi des lycéens.

### **Transports urbains (réseau BUT) et interurbains : l'offre habituelle complètement rétablie**

Les horaires prenant effet à partir du 18 mai sont consultables sur les sites [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr), [www.leman-but.fr](http://www.leman-but.fr) et [www.sat-leman.com](http://www.sat-leman.com).

### **Funiculaire de Thonon-les-Bains : les horaires de printemps dès le 25 mai**

Jusqu'au samedi 23 mai le funiculaire circule du lundi au samedi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 19h30 (hors dimanche). A partir du lundi 25 mai, il retrouvera son fonctionnement habituel à cette période, à savoir tous les jours de 8h à 21h.

### **Les dispositions prises pour le respect des gestes barrières**

Tous les véhicules circulant dans l'agglomération sont quotidiennement désinfectés. **Le port du masque est obligatoire pour tous les passagers, dès 11 ans, qui doivent s'en équiper individuellement (scolaires compris)**. Les conducteurs en sont également dotés, ainsi que de gants et de visières dans les cars. Dans les bus un marquage au sol donne des indications de distances. Autre mesure dans les cars assurant les liaisons interurbaines : seul un siège sur deux est accessible. Enfin, dans les véhicules transportant des scolaires, le taux d'occupation ne dépassera pas 50 % des capacités des véhicules.

#### **Plus d'informations**

- Réseau BUT (bus et funiculaire) : [www.leman-but.fr](http://www.leman-but.fr) - Tél. 04 50 26 35 35
- Réseau interurbain : [www.sat-leman.com](http://www.sat-leman.com) - Tél. 04 50 71 00 88
- Transports scolaires : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) - Tél 04 50 94 59 27